UNION POUR LA DEFENSE
DE LA RÉPUBLIQUE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

CITOYENNES, CITOYENS,

Il y a 24 ans, presque jour pour jour, je laissais là mes études, pour partir à la reconquête de ma liberté et de la vôtre, au maquis d'abord, à la 1re armée ensuite. J'avais 18 ans. Aujourd'hui, du même élan, je suis prêt à répondre à l'appel du Général de Gaulle pour le triomphe de la

JUSTICE SOCIALE

sur la démagogie. J'y sacrifie une situation sociale enviable, acquise à force d'honnêteté, de loyauté et de travail. Je me mets au service de mon pays.

Le Général de Gaulle a tracé le dessin minutieux des

RÉFORMES DÉMOCRATIQUES DANS L'ORDRE ET LA LIBERTÉ

Je prends l'engagement d'agir de toute mon énergie pour aider au développement de la mutation sociale qui nous est imposée par l'entrée de la France dans l'âge moderne.

J'insisterai personnellement sur les points suivants :

1. - Dégagements d'emplois

   a) en favorisant le travail à mi-temps de la femme,

   b) interdiction des cumuls de salaire,

   c) avancement de la retraite à 60 ans.

2. - Rapatriés : indemnisation et amnistie.

3. - .T.V.A.: réadaptation

4. - Education nationale

a) transformation des facultés en écoles supérieures,

b) création de nombreuses écoles techniques supérieures.

5. - S.M.A.G. assuré à tous les membres des familles agricoles travaillant dans l'entreprise familiale.

De toute manière, j'instituerai une

DISCUSSION PERMANENTE A LA BASE

avec tous mes électeurs et leur rendrai compte de mon travail par un bulletin individuel à la fin de chaque session parlementaire.

Pour une République sociale, libre, votez pour un homme nouveau.

VOTEZ

Docteur Jacques MORON

Père de 5 enfants